

# Peu de réponses pertinentes, beaucoup de questions ouvertes

La Confédération vient de présenter sa « Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté ». Qui n'est pas plus qu'un coup d'essai. Commentaire de Walter Schmid, Président de la CSIAS.

Fin mars, la Confédération a publié son rapport sur la pauvreté tant attendu qui remonte à une motion parlementaire déposée en 2006. Autrement dit, elle a mis quatre ans pour accomplir le mandat que le parlement lui a confié. Il paraît qu'en Suisse, la lutte contre la pauvreté n'est pas une mince affaire. Les compétences sont éparpillées, les acteurs sont nombreux et les idées sur ce qui contribue à combattre la pauvreté divergent. En considérant le résultat, on est obligé de reconnaître que ce qui nous est présenté, c'est un rapport précieux et volumineux sur la pauvreté en Suisse. Mais ce qu'on ne reconnaît toujours pas, c'est une stratégie nationale pour la combattre. Il aurait fallu que la Confédération, les cantons et les communes se concertent et s'engagent sur des objectifs clairs, mesurables à poursuivre dans les années à venir. Ce n'est pas le cas.

## DE NOMBREUSES RECOMMANDATIONS FAITES AUX CANTONS

Le rapport fait état des risques de pauvreté qui se présentent au fil des différentes étapes d'un parcours de vie. Il parle d'enfants touchés par la pauvreté, du passage à la formation professionnelle et à la vie active, de la pauvreté des familles, du chômage de longue durée et finalement aussi de la pauvreté dans la vieillesse. Un chapitre à part est consacré à la suppression des effets de seuil dans les prestations accordées sous condition de besoin. L'amélioration souhaitée de la coordination entre les différents instruments de politique sociale est également décrite. Et ce qui est particulièrement réjouissant, c'est que le rapport donne la parole également à des personnes concernées par la pauvreté pour qu'elles expriment elles-mêmes leurs soucis.

Dans la lutte contre la pauvreté, la Confédération mise essentiellement sur trois axes prioritaires : les mesures en faveur des enfants et des adolescents, sur celles en faveur des personnes en âge d'être actif et finalement sur les améliorations envisagées dans le domaine des systèmes des prestations octroyées sous condition de besoin. En ce qui concerne ces trois points, la Confédération identifie des possibilités d'intervenir de sa propre compétence. Mais elle fait également de nombreuses recommandations aux cantons: celles-ci concernent la promotion précoce, la mise en place d'offres en faveur des enfants socialement défavorisés, le travail social dans les écoles ou encore l'harmonisation des bourses d'études. Quant aux



Walter Schmid,  
Président de la CSIAS.

nouveaux accents, la Confédération les met dans le domaine de l'insertion professionnelle – notamment en vue des chômeurs et chômeuses de longue durée. Elle tient également à améliorer la concertation entre les différents systèmes de sécurité sociale. Ainsi, elle veut renforcer son engagement en faveur de la collaboration interinstitutionnelle (CII).

## PEU D'ESPRIT DE CHANGEMENT

La pauvreté n'est pas un phénomène nouveau, dans ce sens, les propositions de la Confédération pour lutter contre la pauvreté ne contiennent pas d'innovations notables. Il aurait toutefois été souhaitable que dans certaines questions, la Confédération développe sa position plus loin. Au lieu de ça, on constate que dans presque toutes les questions, elle maintient ses anciennes positions sans manifester aucun esprit de changement. Ainsi, elle continue à nier la nécessité d'une loi cadre fédérale sur la couverture du minimum vital en affirmant que les préoccupations ponctuelles peuvent être discutées dans le dialogue national avec la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS). Si les prestations complémentaires pour les familles sont saluées, leur création est déléguée aux cantons. La répartition actuelle des tâches des systèmes de sécurité sociale devrait également rester inchangée. Certaines améliorations en revanche sont saluées. La nécessité d'adapter les systèmes de sécurité sociale aux nouvelles formes de vie et à un monde du travail changé n'est pas mentionnée dans le rapport. Tout comme dans le domaine du chômage de longue durée, on n'y trouve pas d'idées convaincantes: pas un mot sur les possibilités de supprimer le risque de pauvreté qui menace au passage de l'assurance chômage à l'aide sociale.

## LA CSIAS A INITIÉ LE DÉBAT

Il n'est dès lors pas surprenant que dans leurs prises de position, les communes et les villes expriment une certaine critique vis-à-vis du rapport: l'Union suisse des villes déplore l'absence d'une stratégie développée conjointement par les trois échelons étatiques et concertée entre eux avec des responsabilités et des rôles clairement définis. Alors que l'élaboration d'une telle stratégie aurait justement dû être l'objectif. Ce serait toutefois une erreur d'en attribuer la responsabilité à la Confédération. En effet, malgré l'invitation qui leur a été faite, les cantons ont



renoncé à se prononcer sur le projet de rapport. C'est regrettable. La CSIAS a souhaité au préalable que la stratégie identifie des objectifs clairs et mesurables qui permettent de vérifier le succès. La CSIAS a également plaidé en faveur d'un mécanisme obligatoire pour la mise en oeuvre de la stratégie. Le rapport d'aujourd'hui fait le silence sur ces deux points. Il fallait s'attendre à ce que le rapport prenne ses distances avec certaines propositions de la CSIAS. Avec ses « Eléments d'une stratégie nationale », publiés en début d'année, la CSIAS a choisi de susciter le débat pour que celui-ci ne s'épuise pas prématurément dans l'autosatisfaction des acteurs devant ce qui a été accompli jusque là. Et elle y est parvenue. Le discours continue et pour qu'il puisse se poursuivre, il faut des positions divergentes. La conférence nationale sur la pauvreté, agendée pour l'automne prochain, ainsi que les délibérations au sein du parlement sur le rapport de la Confédération sont les étapes suivantes.

#### LA PAUVRETÉ A LA LUMIÈRE DES BONUS SPÉCIAUX

La Confédération met l'insertion dans le marché de l'emploi au centre de la lutte contre la pauvreté. Ce n'est pas faux, mais l'aide sociale aura à démontrer que cette insertion ne réussira qu'à condition que les conditions nécessaires sur le marché de l'emploi soient créées. Tant que malgré la meilleure volonté et malgré leurs qualifications, des hommes et femmes ne trouvent pas d'emploi, l'accès au marché du travail leur reste barré. En outre, il faut accepter qu'une partie de la population ne soit pas en mesure d'assurer son entretien par ses propres moyens. Ces hommes et femmes ont besoin d'une aide publique. Il est impératif de reconnaître cette réalité et d'agir en conséquence.

La lutte contre la pauvreté est liée à l'égalité des chances et à la justice sociale. Le rapport sur la pauvreté ne se prononce pas sur la répartition de la richesse en Suisse. Alors qu'au cours de ces dernières années, les taux de pauvreté sont restés constants, la richesse d'une petite couche de la population de ce pays a augmenté de manière vertigineuse – alors qu'elle bénéficie en même temps d'allègements fiscaux. Rien n'illustre mieux cette situation que le fait que le jour même de la publication du rapport de la Confédération sur la pauvreté, le Crédit Suisse ait annoncé le paiement d'un bonus spécial à ses cadres supérieurs : trois milliards de francs seront versés à 300 collaborateurs. A titre de comparaison : le soutien des près de 300'000 bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse coûte également trois milliards de francs. Cela en dit long sur la justice sociale dans notre pays. ■

**Walter Schmid**  
Président de la CSIAS

#### LITTÉRATURE

Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté. Rapport du Conseil fédéral en réponse à la motion (06.3001) de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) du 13 janvier 2006. 31 mars 2010.  
[www.bsv.admin.ch](http://www.bsv.admin.ch)

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale: Eléments d'une stratégie nationale. Une contribution à la discussion de la Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS. Janvier 2010.  
[www.skos.ch](http://www.skos.ch)